

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2011

---

Présents : BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOPE
	Aimé SOUMET	à	Jean-Louis VALIANI
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Philippe GARROTE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
	Patrick MAILLET	à	Marie-Lyse GASTON

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Yves TOURAINE, Dolores CABELLO, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Martine MIRANDE.

### RAPPORT N°111220-17-PAH

#### ESPACE BEDAT - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

M. GAILLAT indique que lors de la séance du 6 octobre dernier, le Conseil Communautaire a délibéré sur les aménagements intérieurs de l'Espace Bedat et sur son plan de financement.

Le Conseil Général des PA souhaite abonder sa subvention initialement prévue par des crédits supplémentaires à hauteur de 58 752 € sur les espaces à destination de la population locale. Aussi, il convient donc de délibérer à nouveau sur le plan de financement.

**Espaces à destination de la population locale** (coût : 678 440 € HT) :

- DRAC 35 279 € (5.20 %)
- FNADT MASSIF 27 138 € (4 %)
- CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE 217 100 € (32 %)

- CONSEIL GENERAL 64 194 644 € (28.70 %)
- CCPO – autofinancement 204 279 € (30.10%)

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, par 49 voix pour et 1 contre ( M. CASABONNE)**

- **ADOpte** le présent rapport
- **APPROUVE** les nouveaux plans de financement
- **SOLLICITE** les subventions comme mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 décembre 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT